2°6 NOV. 2020 ID: 035-213501513-20201124-2020102-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

N° 2020-102

MAIRIE DE LIEURON

35550

Tél. 02.99.34.08.11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation:

16 novembre 2020

L'an deux mille vingt le vingt-quatre novembre à 19 heures. le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame PREVERT Rose Line, Maire.

Nbre de Conseillers: 15

Présents: 14 Représentés: 15 Votants: 15

Etaient Présents: MM. BRIAND Thierry, MOISON Daniel. PERRET-LE **BLET** Chantal, **DUROCHER** Alexandre, ROPERT Céline. MONVOISIN Michèle. BESQUEL Jean-René, BALARD Olivier, ARNAL Jérôme. BARIOU Nathalie, VETIER Fabrice, JOLIVET François,

MOUICHE Marylène;

M. ROCHER Nicolas a donné pouvoir à M. DUROCHER

Alexandre:

Absents excusés: MM. ROCHER Nicolas; Secrétaire: Mme Chantal PERRET – LE BLET;

Objet: Attribution du marché 2020-05 pour la réhabilitation d'une maison d'habitation :

Madame le Maire rappelle qu'un marché pour la réhabilitation du logement au 10 rue de Villeneuve a été lancée par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée. Cette consultation comprenait 9 lots.

Après présentation du rapport d'analyse des offres, Madame Le Maire propose de retenir les entreprises suivantes :

Intitulé du lot	Entreprise retenue	Montant H.T
Lot 1: Maçonnerie	SAS GAUTIER – 35136 Saint Jacques de la Lande	34 419,41 €
Lot 2: Charpente	Menuiserie Guy DANILO – 56200 Glenac	4 714,03 €
Lot 3: Couverture	EURL JUSTAL- 35550 Lohéac	5 896 €
Lot 4: Menuiserie	Menuiserie Guy DANILO – 56200 Glenac	14 110,75 €
Lot 5 : Cloison	Menuiserie Guy DANILO – 56200 Glenac	10 809,23 €
Lot 6 : Electricité Chauffage	Electricité Générale DIGUET – 35311 Saint Séglin	5 313,43 €

Envoyé en préfecture le 26/11/2020 Reçu en préfecture le 26/11/2020

Affiché le **2 6 NOV. 2020**ID: 035-213501513-20201124-2020102-DE

Lot 7: Plomberie	AIRV - 35170 Bruz	6 059,23 €
Lot 8 : Carrelage	SARL LBS CARRELAGE 35390 Saint Sulpice des Landes	7 748 €
Lot 9: Peinture	Maurice PENIGUEL – 35480 Guipry-Messac	4 786,57 €
Montant total		93 856,65 €

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- > **DECIDE** de retenir la proposition de Madame Le Maire ;
- > APPROUVE les clauses du marché définit ci-dessus, à passer avec les entreprises citées ci-dessus ;
- ➤ CHARGE Madame Le Maire de l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre du marché et son exécution ;

Pour copie conforme, Le Maire, Rose Line PREVERT



